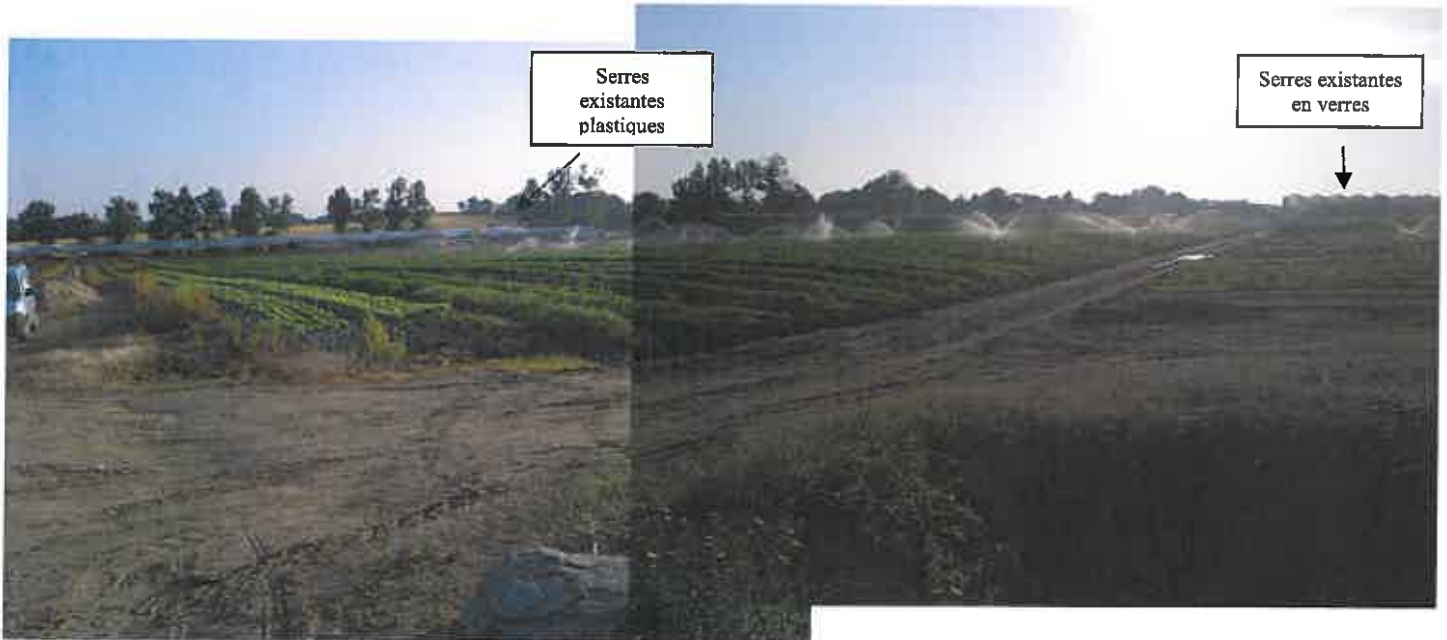


## Annexe n°3 – Photos du site

*Panorama n°1 : parcelle de la Giraudière (prise de vue coin "sud" de la parcelle)*



*Panorama n°2 : parcelle de la Giraudière (prise de vue coin "sud" de la parcelle)*



*Photo n°3 du ruisseau temporaire affluent de la Goulaine*



*Photo n°4 : bassin de rétention des serres*



## Annexe n°4 présentation du projet

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Mechinaud souhaite créer des multichapelles plastiques, sur une surface de 39760 m<sup>2</sup>.

### 1.1 - Le maître d'ouvrage

<b>Maitre d'ouvrage</b>
EARL Méchinaud Monsieur Mechinaud Impasse de la Marchaisière 44115 Haute Goulaine Tel : 09-63-28-84-48

### 1.2 - Autres Intervenants du projet

<b>Cabinet d'architecture</b>
Cabinet d'architecte Atelier 14 Mme Fleurance Laurence 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 09-83-52-42-49

<b>Le Bureau d'études eau et environnement</b>
Cabinet CADEGEAU 13, rue Jules Verne 49450 Saint Macaire en Mauges Tel : 02-41-49-07-74

<b>Service départemental de police de l'eau</b>
Direction Départementale du Territoire et de la Mer D.D.T (service eau environnement risque) 10, bd Gaston Serpette – BP53606 44036 Nantes cedex 01 Tel : 02-40-67-26-26

### 1.3 - Localisation du site d'étude

**Nom du Projet :** Multichapelles de la Giraudière.

**Code Postal et commune :** 44430 Le Louroux Bottereau.

Le projet est localisé à 2,9 kms au sud-ouest du centre bourg de Louroux Bottereau, aux lieu dit de la Giraudière. La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Lambert 93) :

Lieu dit	E (m)	N (m)
La Giraudière	369 350	6 688 900

### 1.4 - Situation cadastrale

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Parcelle	Numéro de parcelle cadastrale	Surface
La Giraudière	169, 345, 393, 412, 413, 414, 415, 417, 418, 420, 423 section DH	Environ 6,5 hectares

L'opération se situe dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme. La zone A correspond aux terrains sur lesquels s'est développé l'activité agricole. Elle se caractérise par la présence : de terrains cultivés ou non ; d'exploitations agricoles.

*PM*

## **1.5 – Description du projet**

L'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée envisage la création de multichapelles sur la commune du Louroux Bottereau. Il s'agit de lots de serres multi chapelles en matière plastique comme présenté ci-dessous :



Au total 2 lots de 23 et 8 chapelles seront créées couvrant des superficies respectives de 31872 et 7888 m<sup>2</sup>.

## **1.6 - Infrastructures et voiries**

### ***a) Géomorphologie***

Le projet de multichapelles est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques hétérogène. On observe des pentes fortes au sud du bassin versant et d'autres plus faibles d'environ 1 % au nord.

A l'avenir la situation géomorphologique de la parcelle ne devrait pas évoluer. Seul l'emprise du système de rétention des eaux sera exhaussé.

### ***b) Les voiries et les espaces verts***

L'accès à la parcelle se fait par le chemin de la Basse Giraudière située au nord-ouest.

Les zones d'espaces vert correspondent aux fossés, bandes enherbées, champs en plein air, de l'ilot étudié.

### ***c) Evacuation des eaux usées***

Non concernée.



#### ***d) Evacuation des eaux pluviales***

La collecte des eaux de ruissellement des multichapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Ils sont dirigés vers un bassin de rétention en eau situé au nord-ouest. Les eaux de cet ouvrage s'écoulent ensuite vers un ruisseau temporaire affluent de la Goulaine. Les caractéristiques du rejet sont les suivantes :

<b>N° de l'exutoire EP</b>	<b>Localisation par rapport l'opération</b>	<b>Coordonnées géodésiques (Lambert 93)</b>	<b>Type de collecteur récepteur</b>	<b>Profondeur du collecteur (mètres)</b>	<b>Fond du collecteur (mètres NGF)</b>	<b>Propriétaire du collecteur</b>
Giraudière	Nord-est	E : 369 190 N : 6 689 050	Ruisseau existant	Environ 1 m	5,00	Riverains

***Photo de l'exutoire de la parcelle de la Giraudière***



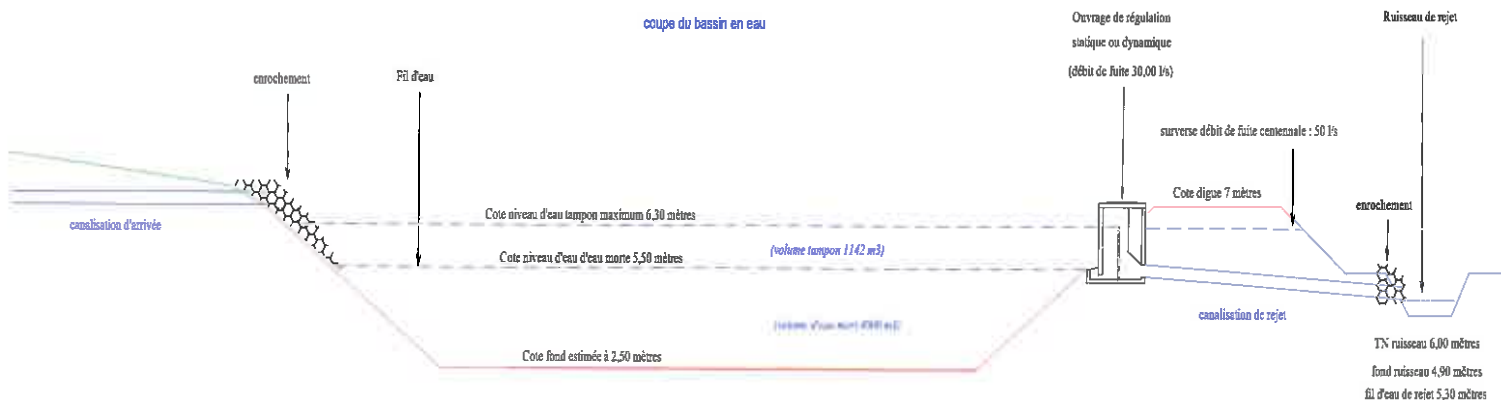
## 1.7 – Contexte environnemental

Les deux lots de serres en plastique seront implantés en lieu et place de cultures maraichères dites de « plein champ ». Ils seront bordés :

- Au nord par un ruisseau temporaire
- Au sud et à l'ouest par des parcelles de cultures et de prairies
- A l'est par une serre existante et des bâtiments agricoles.

Le site d'implantation (cultures maraichères) ne présente pas de sensibilité écologique particulière. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques remarquables. Seules le ruisseau et les haies disposées en limite nord des parcelles constituent des niches écologiques essentielles pour le maintien des espèces autochtones. Elles sont en majeure partie conservées et entretenues.

Le bassin en eau existant sera réhabilité afin de réguler l'ensemble des eaux de ruissellement du bassin versant des serres existantes. Il sera aménagé de façon à conserver un volume d'eau minimum qui permettra l'implantation d'une faune et flore aquatique. Le schéma ci-dessous précise le dispositif :



Le projet de serres sera édifié dans le contexte paysager du site avec des serres et une exploitation existantes.